

Je suis heureux de participer à ce nouvel exercice citoyen pour la consultation phase 2 du secteur Lachine-Est. Pour moi la lecture et la compréhension du document de référence du projet PPU proposé ont été laborieuses parce que parsemées de subtilités qui entretiennent une opacité sur la pertinence et l'envergure du développement PPU. Avec quelques 120 pages de texte et d'illustrations, nous considérons que nous sommes en présence d'une fervente initiative pour récupérer un site bien intéressant à bien des égards. (Habitation plus vocation communautaire plus vocation commerciale)

C'est un très grand exposé détaillé par sections et en même temps mince sur certaines autres. Il y a le passage d'un plan d'ensemble très élaboré vers une succession de présentations stratégiques afin de conclure sur un plan d'action p.118 illustré en un tableau synthèse final. Un tableau synthèse qui dévoile les actions sous-jacentes souhaitées par toutes les éventuelles parties impliquées dans la réalisation du projet.

Le mérite de ce travail a été d'éveiller les citoyens à connaître les ambitions et le penchant des présents élus et administrateurs de l'arrondissement pour impliquer la ville dans un élan d'expansion et de satisfaction des besoins communautaires. Sauf que certains de ces besoins ne sont pas tellement bien expliqués et l'ampleur qu'elle manifeste ne semble pas tellement appropriée vue la situation enclavée par une autoroute et une voie ferrée.

En poursuivant une analyse plus détaillée, nous remarquons la pertinente mention que le territoire convoité est très « handicapé » au niveau des infrastructures et nécessitera un gros effort de décontamination. Or l'approvisionnement en eau potable est mentionné comme allant de soi, alors que les citoyens attendent déjà une amélioration de son système d'eau potable projetée depuis longtemps dans les autres sections de leur arrondissement.

La façon stratégique de présenter comment les espaces parcs et les espaces habitations seront occupés ne fait que « relativiser » le fait que l'éco-quartier se ferait sur une trame urbaine complètement différente. Ainsi les voies de mobilisations prévues revêtiront le minimum des installations conventionnelles d'une rue avec égout, eau courante, électricité, achalandage automobile et stationnement et la prévision pour le nombre d'intersections et ou de raccordements avec les rues carrossables voisines sera elle aussi au minimum.

Il y a peu de détails dans l'ouvrage pour décrire la place que prendrait le pôle civique, la référence à l'implantation d'un centre sportif est mineure, dans le sens qu'il est pas possible de juger le genre et l'équipement requis tout autour. Depuis longtemps les attentes des usagers sont insatisfaites, et il aurait été important de connaître un avant-goût du style d'installation ou de son envergure, (style ville de Dorval ou style Centre Gadbois). Encore une situation où l'accessibilité sur le site exigera un accueil plus important pour les voitures sur des rues conventionnelles maillées avec le réseau actuel, puisque le site est à l'extrême-est de la ville.

Ainsi la mobilité reste l'élément très important du PPU, différents paragraphes abordent le maillage des liens physiques avec les quartiers limitrophes, l'urgence d'assurer la mise en place d'un transport collectif structurant, la future détermination d'emprises de voies de mobilité. En fait il y a beaucoup d'énoncés d'intention et même si le tableau de synthèse final annonce que les précisions et les détails suivront ultérieurement après l'adoption du PPU dans son ensemble, je ne détecte pas un engagement de procéder par étapes concrètes, mesurées et progressives.

Il faut reconnaître que l'ébauche d'une façon de concevoir, de bâtir un quartier doit se jumeler avec un goût et une aptitude à vivre d'une certaine façon. La vie communautaire et la conscience citoyenne mériteraient d'être travaillées tout autant que de travailler urbaniste. Je ne sais pas ce qui arrivera en premier, mais j'aimerais qu'on aboutisse assez tôt sur le plan de la mobilité avec des solutions mixtes, comme je mentionne plus haut, avec plusieurs ouvertures sur les rues voisines et idéalement un prolongement de la rue du Musée jusqu'à la rue Notre-Dame. Merci de votre diligence.

Marc Daoust. Avril2022.